

## **Rapport sur l'exercice des droits de vote dans l'intérêt des assurés lors des assemblées générales 2021 des entreprises suisses**

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous vous informons de l'exercice des droits de vote dans l'intérêt des assurés lors des assemblées générales des entreprises suisses. Les assemblées générales de 2021 se sont une fois de plus déroulées dans un contexte marqué par la crise de Covid-19. Toutes les assemblées générales n'ont pas pu se tenir en présentiel. La caisse de pension des organisations d'assurance-maladie (CP OAM) n'assume pas directement elle-même son obligation de voter dans l'intérêt des assurés. Elle délègue ce mandat à Ethos, qui l'exerce depuis 2015 à notre entière satisfaction. Ethos a défini des critères clairs et agit d'une façon transparente pour tous. Ses directives relatives à l'exercice des droits de vote peuvent être consultées par chacun sur Internet à l'adresse [www.ethosfunds.ch](http://www.ethosfunds.ch).

La CP OAM détient des actions de 18 entreprises suisses dans son portefeuille de placement. Une fois par an, elle est tenue d'informer les assurés et les retraités de ses votes. Seuls les votes contre les propositions des conseils d'administration (contre ou abstentions) doivent être communiqués.

Au 31 décembre 2020, notre caisse de pension détenait des placements en actions suisses d'une valeur d'environ CHF 27,7 mio., dont CHF 11,1 mio. de placements directs en actions, de sorte qu'elle n'a qu'un faible poids au regard de l'exercice des droits de vote.

### **Règles pour l'exercice des droits de vote**

Les caisses de pension doivent notamment se prononcer sur les points suivants:

- élections (membres du conseil d'administration, du président, des membres du comité de rémunération ainsi que du représentant indépendant des droits de vote);
- rémunérations (montants totaux versés au conseil d'administration, à la direction et au comité consultatif);
- modifications des statuts concernant les rémunérations (cadre général).

L'intérêt à long terme des actionnaires et la prospérité durable de l'institution de prévoyance priment toujours lors de l'évaluation des propositions. La durabilité est un autre point important aux yeux du Conseil de fondation, d'où le choix d'Ethos.

L'exercice des droits de vote selon l'art. 49a, al. 2 let. b OPP 2 est défini dans le règlement de placement.

Le Conseil de fondation évalue les propositions en privilégiant les intérêts à long terme des actionnaires et le développement durable de l'entreprise, avec le souci constant de garantir la prospérité durable de l'institution de prévoyance. Il est veillé à ce que la valeur de l'entreprise concernée soit maximisée sur le long terme. Les décideurs votent par conséquent en tenant compte de plusieurs principes, à savoir le rendement, la sécurité, les liquidités et la durabilité (art. 71 LPP Administration de la fortune).

La présence directe lors des assemblées générales n'est assurée que de manière ponctuelle.

### **Votes de la CP OAM**

Ethos a exercé les droits de vote pour le compte de la CP OAM conformément à ses directives. Sur les points / sujets suivants, Ethos a voté contre les propositions des conseils d'administration:

Société	Point / Sujet
<b>ABB</b>	Rapport de rémunération
	Rémunération globale de la Dir
	Elections au CA : réélection de MM. G. Brock et F. F. Curado
	Comité de rémunération : réélection de M. F. F. Curado
<b>Credit Suisse</b>	Rapport de rémunération
	Décharge au CA et à la Dir
	Emploi du bénéfice inscrit au bilan et fixation des dividendes
	Elections au CA : réélection de M. A. Gottschling
	Rémunération globale du CA et de la Dir
<b>Givaudan</b>	Rapport de rémunération
	Rémunération fixe et variable à long terme de la Dir
<b>Nestlé</b>	Rapport de rémunération
	Vote sur la rémunération globale de la Dir
	Election au CA de M. U. M. Schneider Réélection de M. K. Rosted Comité de rémunération: élection de M. K. Rosted
<b>Novartis</b>	Rémunération globale de la Dir
	Rapport de rémunération
<b>Richemont</b>	Réélection au CA de MM. I. Malherbe, J.-B. Eckert, B. Grund, J. Lambert, R. Magnoni, A. Rupert ; élection de M. P. Thomas
	Réélection de l'organe de révision
	Rémunération fixe et variable de la Dir
<b>Swatch Group</b>	Décharge aux membres du CA et de la Dir
	Emploi du bénéfice inscrit au bilan et fixation des dividendes
	Décision concernant la rémunération variable des membres exécutifs du CA
	Rémunération globale variable de la Dir
	Réélection au CA et au comité de rémunération de Mme N. Hayek, MM. E. Tanner, G.N. Hayek Jr. (Nick), C. Nicollier, J.-P. Roth
	Élection de l'organe de révision
<b>Sika</b>	Réélection au CA de MM. D. J. Sauter et Ch. Tobler
	Réélection au comité de nomination et de rémunération de M. D. J. Sauter
	Réélection de l'organe de révision
<b>Swiss Re</b>	Rapport de rémunération

Société	Point / Sujet
<b>Swiss Re</b>	Emploi du bénéfice inscrit au bilan et fixation des dividendes
	Rémunération variable de la Dir
	Rémunération globale du CA
	Rémunération fixe et à long terme de la Dir
	Réélection au CA de Mme S. L. Wagner
<b>UBS</b>	Vote consultatif sur le rapport de rémunération
	Vote sur la rémunération fixe et variable du CA et de la Dir
	Élection de l'organe de révision
	Approbation d'un programme de rachat d'actions
<b>Alcon</b>	Vote consultatif sur le rapport de rémunération
	Vote sur la rémunération globale de la Dir
	Réélection au CA de M D. J. Endicott
<b>Zurich Insurance Group</b>	Vote consultatif sur le rapport de rémunération
	Rémunération globale de la Dir

Les propositions des conseils d'administration ont été soutenues pour toutes les autres sociétés anonymes.

Nous vous prions de prendre connaissance de ce qui précède. Pour des informations plus détaillées concernant les votes de la CP OAM, vous pouvez nous contacter par e-mail à l'adresse [roland.karau@santesuisse.ch](mailto:roland.karau@santesuisse.ch). Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question.

Avec nos salutations les meilleures



Jean-Pierre Dubois  
Président du Conseil  
de fondation



Roland Karau  
Gérant

**Légendes:** CA: conseil d'administration, Dir: direction